



Monsieur
Jean-Luc ADDOR
Député
chemin du Grand Roé
1965 Savièse

Date : 15 juillet 2005

Votre question écrite du 14 juin 2005 : Lieux de résidence des demandeurs d'asile

Monsieur le Député,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance de votre question écrite citée en marge et nous charge de vous communiquer ce qui suit à son sujet.

Le nombre de requérants d'asile attribués au Valais correspond au 3.9% des demandes déposées en Suisse.

Du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005, 160 demandeurs d'asile ont été attribués à notre canton par la Confédération.

Au 30 juin 2005, on recensait 1995 demandeurs d'asile dans le canton :

287 demandeurs d'asile vivaient dans 6 hébergements collectifs;
1708 demandeurs d'asile logeaient dans 587 appartements.

Nous espérons avoir répondu à votre attente et vous présentons, Monsieur le Député, nos meilleures salutations.

Thomas Bugener, Conseiller d'Etat

copie :

- au Président du Grand Conseil
- au Service parlementaire

